

PROGRAMME DE FORMATION

Objectifs de la formation :

- Répondre aux obligations réglementaires du § 8.2 de l'ADR,
- Pouvoir transporter en citernes les matières dangereuses des classes 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2 6.1, 8 et 9,
- Renouveler le certificat ADR de Conducteurs Routiers pour la spécialisation Citernes.

Durée : 2 jours

Pré-requis : Être titulaire d'un certificat ADR de Base avec une Spécialisation Citernes en cours de validité

Public concerné : Conducteurs routiers.

Moyens techniques et pédagogiques utilisés :

- Animation multimédia,
- Livret stagiaire individuel,
- Exercices d'application écrits et/ou oraux individuels et collectifs,
- Evaluations intermédiaires d'acquisition des connaissances - QCM

Encadrement :

- Stage animé par un formateur BVT habilité, et répondant au Cahier des Charges ministériel.

Modalités d'évaluation de la formation :

- Examen final - QCM

Validation

- Délivrance du certificat ADR, comportant la Spécialisation Citernes, attestant de la réussite à l'examen final.

Programme et durée de la formation :

- Le stage se déroule sur une durée de 2 jours, à raison de 7h00 par jour.
- Durée totale du stage : 14 heures. (Pour 16 Unités d'Enseignement).

JOUR 1			JOUR 2		
UNITES	Début		UNITES	Début	
UE RC1 UE RC2	UE C1	Accueil des stagiaires ; Contrôle d'identité. Présentation des objectifs Evaluation connaissances initiales	UE RC9	UE C17 UE C18	Opérations de chargement et déchargement des citernes Généralités – les installations EXERCICES
	UE C2 UE C3	Produits concernés par la spécialisation. Différents types de citernes et leur constitution EXERCICES	UE RC10	UE C19 UE C20	Opérations de chargement et déchargement des citernes Produits pétroliers EXERCICES
	UE C4	Caractéristiques physico-chimiques des produits			
PAUSE			PAUSE		
UE RC3 UE RC4	UE C5 UE C6	Spécificités liées aux gaz et aux liquides inflammables EXERCICES	UE RC11	UE C21 UE C22	Opérations de chargement et déchargement des citernes - Produits chimiques - produits chauds - gaz EXERCICES
	UE C7	Spécificités liées aux produits chimiques		UE C23 UE C24	Livraison clients Déchargement sur la voie publique Nettoyage - dégazage
	UE C8	Spécificités liés aux bitumes EXERCICES			
DEJEUNER			DEJEUNER		
UE RC5 UE RC6	UE C9 UE C10 UE C11 UE C12	Equipements de protection et manipulation	UE RC12 UE RC13	UE C25 UE C26 UE C27 UE C28	Circulation, stationnement, tunnels Comportement des véhicules-citernes Intervention en cas d'accident ETUDES DE CAS
		Equipements général des véhicules-citernes Flexibles Equipements spécifiques des véhicules citernes-gaz EXERCICES		UE RC14	UE C29 UE C30
PAUSE			PAUSE		
UE RC7	UE C13 UE C14	Documents réglementaires Autres documents – sûreté EXERCICES	UE RC15 UE RC16	UE C31 UE C32	EXAMEN FINAL
UE RC8	UE C15 UE C16	Signalisation des véhicules EXERCICES			
Fin			Fin		